

Le Conseil économique et social pour des réformes structurelles afin d'infléchir le modèle de croissance économique

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-07-2011 11:52:44

Le Conseil économique et social (CES) a souligné la nécessité de mener des réformes structurelles pour infléchir le modèle de croissance économique "afin que cette croissance soit plus forte et créatrice de plus d'emplois de qualité", a affirmé le président du Conseil, Chakib Benmoussa.

Dans son rapport d'étape sur l'emploi, présenté jeudi lors de sa 6^è session ordinaire, le CES est arrivé à une série de conclusions réaffirmant que "l'emploi est lié à la création de richesse", a indiqué M. Benmoussa dans un entretien publié vendredi par le quotidien +Le Soir Echos+.

Le rapport qui est prévu autour du mois d'octobre ou novembre insiste aussi sur la nécessité de "la réforme des systèmes d'éducation et de formation sur le plan qualitatif mais aussi dans leurs liens avec le monde du travail", a-t-il fait savoir.

Il a également mis l'accent sur l'"importance d'agir sur la gouvernance en terme de cadre facilitant l'investissement et donc, la création d'emploi mais aussi en termes de déconcentration et d'action de proximité au niveau territorial".

Le rapport a "proposé aussi le développement en urgence d'un programme volontariste de promotion de l'emploi des jeunes", qui viendra s'ajouter à ces mesures structurelles dont l'effet ne pourrait être effectif que sur le moyen et le long termes, a ajouté M. Benmoussa.

Selon lui, le diagnostic mené par le CES fait ressortir que "même si la croissance économique des dernières années a permis de réduire le chômage, il reste élevé, en particulier pour les jeunes", de même que "le chômage des jeunes est perçu au niveau des associations de jeunes, de manière plus négative que ce que les statistiques laissent entendre".

Il a expliqué cette attitude par le fait que "les emplois créés sont souvent fragiles et précaires avec une domination de l'informel", estimant nécessaire de mener "des actions volontaristes pour corriger la situation".

M. Benmoussa a par ailleurs évoqué le deuxième rapport d'étape présenté lors de cette assemblée générale, relatif à la Charte sociale, soulignant que ce texte a "pour vocation de rendre effectifs de nombreux droits fondamentaux qui ont été consacrés par la Constitution de 2011".

Il a également estimé que "la portée de cette charte sera encore plus importante si elle arrive à créer autour d'elle la mobilisation des acteurs concernés et l'adhésion des citoyens".

La charte proposera un contrat social sur la santé, le savoir, l'inclusion sociale, la croissance économique, le développement environnemental et durable et la gouvernance, a-t-il expliqué.

Concernant les prérogatives du CES prévues par la nouvelle Constitution, M. Benmoussa a indiqué que la nouvelle Loi fondamentale a "étendu le rôle du Conseil puisque toutes les questions liées au développement durable sont dorénavant, de manière explicite, dans le champ du Conseil".

"Ces réformes interpellent fortement le CES puisqu'il se considère comme une institution dans laquelle cet esprit participatif s'exprime de manière privilégié", a-t-il indiqué.

Il a en outre affirmé que le CES compte mettre en place un forum pour promouvoir l'interaction avec le public, recueillir ses observations, ses expériences et ses propositions avant et après la publication des rapports.

MAPF